

*En second lieu*, nous sommes convaincus qu'il est futile d'aborder ces questions et de vouloir informer le public de façon négative, en insistant sur les craintes et les menaces. L'espoir ne dure pas indéfiniment, il faut le nourrir de connaissances. Il reste énormément de choses à faire; cependant, l'effort accompli au cours des dix dernières années en matière de développement fournit à la fois un enseignement et des résultats remarquables, qu'il s'agisse de la production alimentaire, de l'éducation ou comme le prouvent maintenant les faits, du ralentissement de la croissance démographique mondiale. Nous possédons un bagage de connaissances qui nous aideront à planifier pour assurer la stabilité et la sécurité de notre planète au cours de la prochaine décennie.

L'importance de cet aspect s'est imposée au groupe de travail à propos d'une grande question qui touche le Canada, soit le rajustement économique face à l'industrialisation croissante et capitale des pays en développement. Comme l'indique clairement la Commission Brandt, jusqu'à présent, ce défi a revêtu beaucoup moins d'importance que les tensions qu'exercent les changements technologiques dans les autres pays industrialisés. Cela mis à part, nous devons toutefois ainsi que l'ont souligné les porte-parole du Congrès du Travail du Canada, nous méfier d'une tendance à identifier les perdants et de réagir conjoncturellement aux effets sur notre économie. Des rajustements dans notre économie qui bénéficieraient au pays en développement devraient faire partie d'une détermination catégorique du Canada à renforcer et à garantir son propre avenir économique. Nous sommes convaincus que seule cette orientation permettra de réaliser les vastes intérêts mutuels qui existent entre le Canada et les pays en développement.